

L'AVENIR



DE LYON

JOURNAL RÉPUBLICAIN SOCIALISTE

LE NUMÉRO
5
CENTIMES

LE NUMÉRO
5
CENTIMES

ANNONCES :

Recherches anglaises..... la ligne 1 fr.
Recherches..... - 2 »
Cherches locales..... - 4 »
Les Annonces sont reçues au Bureau du Journal
14, rue Guisot-Suzanne

ADMINISTRATION & REDACTION :

70, Cour de la Liberté, 70
LYON

ABONNEMENTS :

Paris 3 francs 1 an
Lyon et départ^s limitrophes. 5 f. 10 c. 30 c.
Pour les autres départ^s.... 6 f. 12 c. 24 c.
(Etranger : port en sus)
Les abonnements partent des 1^{er} et des 15 du mois

N^o 29
L'Avenir de Lyon
BON D'ACHAT
28 Septembre 1884

Ce Bon doit être détaché tous les jours et conservé.

Assez de chinoiserie

La qualification donnée par Jules Ferry au bombardement de Fou-Tchéou demeurera comme le témoignage le plus étonnant de cette hypocrisie des mots, où réside, pour un tas de politiciens, le secret de la science parlementaire.

Les générations qui vont nous suivre se demanderont avec étonnement comment il a pu se rencontrer une majorité assez béotienne pour admettre que le fait de démolir une place fortifiée et de mitrailler ceux qui la défendaient, constituait un acte de représailles, mais nullement une opération de guerre.

Ces artifices de langage, indignes du gouvernement d'un pays noble et libre, commencent du reste à porter leurs fruits. L'amiral Courbet se trouve contraint, par suite de la situation indéfinie où l'a placé la politique de M. Jules Ferry, de laisser entrer dans les ports chinois les navires de commerce qui apportent aux fils du Ciel-Empire les munitions destinées à faire feu sur nos soldats. Cette situation est inepte.

Il faut en finir, soit en déclarant la guerre ouverte, et en frappant le grand coup depuis si longtemps annoncé, soit en cherchant un moyen honorable de renoncer à une entreprise sans profit que l'on peut abandonner d'un instant à l'autre, puisqu'elle ne porte pas le nom de guerre.

La France traverse une crise économique qui étreint en même temps une grande partie de l'Europe et qui ira en s'accroissant à mesure que nous approcherons des mauvais jours. Le moment rend particulièrement déplorables les énormes dépenses auxquelles nous entraîne l'esprit belliqueux du gouvernement. Pendant que nos millions dansent dans l'Extrême-Orient une sarabande fantastique, d'innombrables ouvriers français dansent devant le buffet le pas macabre de la misère et de la faim. Rien qu'à Lyon, il y en a 25,000 sur le pavé, qui demandent du pain pour eux et leurs familles.

A Toulon, à Marseille, le choléra a eu pour effet de paralyser les affaires, d'arrêter l'activité sociale et de priver de ressources tous ceux qui n'ont pour vivre que le fruit de leur travail quotidien. L'argent que nous prodiguons au dehors ne pourrait-il pas être employé d'une façon plus nationale à atténuer les conséquences de l'état actuel des choses? On n'aurait, pour en faire un bon usage, que l'embarras du choix.

Que M. Ferry détourne un instant son regard olympien des régions orientales où il le tient fixé, et qu'il daigne le promener sur les populations de la France qui ont bien quelque droit à ce qu'il s'occupe de leur sort. Il verra alors que le moment est venu de hâter le dénouement des entreprises lointaines pour se consacrer activement aux intérêts immédiats du pays. Assez de chinoiseries : la France souffre et veut qu'on pense à elle.

L. TERRIER.

DÉPÊCHES DE NUIT

GUERRE DE CHINE

PARIS, 5 heures soir. — L'amiral Courbet, avec ses troupes de débarquement, ira probablement opérer le bombardement de Kelung et y laissera un corps d'occupation, après avoir chassé les troupes chinoises campées, au nombre de 6,000 hommes, dans les environs de ce port.

LONDRES, 6 h. 10 s. — Les opérations sur Phu-Ny, commandées par le colonel Berger, et celles sur My-Luong, commandées par le colonel de Maussion, ont parfaitement réussi. Nous sommes entièrement maîtres du cours du Day.

Phu-Ny et My-Luong sont situés sur la rive droite du Day, à la frontière occidentale du Tonkin, et les expéditions dont cette dépêche annonce le succès étaient dirigées contre des pirates.

Les bandes sont en grande partie détruites et la sécurité a été rendue à toute la région du Day.

PARIS, 9 h. s. — Les intérêts allemands, dans les possessions de l'est de la Chine, sont infiniment plus importants que ne l'annoncent les bulletins mercantiles, par la raison qu'une grande partie des marchandises allemandes y arrivent sous pavillon anglais. Les Anglais et les Allemands y jouissent des mêmes avantages. Les colonies y sont véritablement anglo-allemandes.

RENDEZ LES MILLIONS

Quoi qu'en pense M. Bocher, les assertions du *Siecle* sur les dettes des d'Orléans n'ont été nullement détruites par les finasseries de ce vieux notaire. Aujourd'hui, la parole, sur ce curieux chapitre, est aux députés qui vont bientôt se réunir. Je ne sais si M. Tirard consentira à prendre l'initiative d'une indispensable vérification de comptes. Mais il faut espérer qu'il se trouvera, au Palais-Bourbon, quelqu'un d'assez énergique pour intervenir et pour exiger que la lumière soit faite. Ce n'est pas à l'heure où nos finances sont obérées, où les ouvriers manquent de travail et meurent de faim, que l'on peut supporter que des prétendants inutiles détiennent des millions illégalement touchés par eux.

INFORMATIONS

Voici le bilan arrêté hier en conseil de cabinet, après trois heures de séance :

- 1^o La convocation des Chambres est fixée au 14 octobre prochain.
- 2^o Adoption de réduction de 50 millions sur le budget des dépenses de 1885. (La commission du budget en propose, elle, pour 60 millions.)
- 3^o Dépôt d'une nouvelle demande de crédits supplémentaires à la rentrée pour subvenir aux frais de l'état de représailles contre la Chine, jusqu'à la fin de l'année courante.
- 4^o Fixation à jeudi prochain du dernier conseil de cabinet. Le conseil suivant sera présidé par M. Grévy, qui rentre à Paris le 2 octobre.

M. Ferry a lu la note identique par laquelle la France, l'Allemagne, la Russie et l'Autriche déclarent nulle et non-avenue la décision de l'Egypte suspendant l'amortissement de la Dette.

Les ministres ont pris connaissance du mouvement préfectoral préparé par M. Waldeck-Rousseau.

Des modifications vont être faites d'ici jeudi prochain à ce mouvement, qui s'étend à un bon nombre de départements.

Le grand-chancelier, profitant avec son habileté accoutumée de nos graves embarras en Chine, aurait imposé à M. Ferry ses bons offices.

Au sujet de l'état de représailles, M. Ferry aurait annoncé la très prochaine prise de possession de Kelung, et, par conséquent, de Formose.

L'amiral Peyron aurait insisté sur l'urgence de combler les vides faits dans nos arsenaux et aurait évalué à 65 millions la somme nécessaire pour combler les lacunes provenant de l'expédition de Chine et du Tonkin.

Le *Daily Chronicle* annonce que d'après des avis semi-officiels venus de Paris, on y attend de nouvelles propositions du gouvernement anglais au sujet des difficultés financières de l'Egypte.

CONCILIATIONS-NOUS

Les obstructionnistes, vulgairement appelés par euphémisme les *opportunistes*, ont juré de nous faire rire. Tous les jours ils nous ressassent leur vieille rengaine : « Ne nous divisons pas, unissons les tronçons épars du parti républicain, imprudemment divisés, pour faire tête à l'orage. » Mais, mille dieux ! cela ne vous rappelle-t-il pas un brin cette phrase passablement idiote pour un grand homme qui, en parlant de l'abolition de la peine de mort, disait : « Que messieurs les assassins commencent ! »

L'auteur des *Guêpes*, le paradoxal Alphonse Karr, est dépassé. Nous le répétons, les satisfaits, les absorbants du parti opportuniste, nous chantant tous les jours, sur tous les tons de leur mandoline ministérielle, cette vieille ficelle de la conciliation. Ce trait, d'une générosité toute sémitique, ne nous dit rien qui vaille.

Ces marmitons qui, depuis près de quatorze années, tiennent en main la queue de la poêle, dans laquelle ils font sauter, sans souci de l'avenir, leurs plus ridicules apostasies, leurs plus déplorables inepties, nous conseillent, ces pince-sans-rire, de faire des concessions !

Mais ces Guillot devenus bergers sont-ils donc atteints de la maladie du philosophe crétois Epiménique? Ont-ils donc dormi de ce sommeil fabuleux depuis le 4 septembre? Ont-ils donc oublié que depuis cette date mémorable toutes les places, tous les pouvoirs sont entre leurs mains ?

Ah ! elle est belle la politique des mains vides ! Nous demander à nous, les déshérités à perpétuité, de faire des concessions, me semble plus fort que la concession de mandée par le poète-jardinier de Nice.

Un escarpe qui arrêterait entre minuit et une heure du matin un paisible passant sur la place Pothin, en lui disant : Allons mon prince, faites des concessions, videz vos poches ou vous êtes mort, ne nous semblerait pas plus fort que les moyens réclamés aux radicaux par les opportunistes.

Certainement, l'union est nécessaire sur les principes qui doivent diriger le gouvernement, principes communs à tous les républicains de bonne foi et de bon sens, — sur ce point il ne doit exister aucune divergence fondamentale.

Mais si l'on doit être d'accord sur les principes, s'ensuit-il que l'on doive l'être sur l'application, et qu'il soit interdit de concevoir deux manières différentes de les mettre en pratique ?

Tout en restant fidèles aux mêmes principes, ne peut-on pas préférer telle ou telle politique, telle ou telle méthode de gouvernement ?

Ne peut-on pas être pour ou contre ce

qu'on a appelé la politique coloniale, pour ou contre le développement des travaux publics et les systèmes économiques et financiers, et ainsi de même dans chaque branche de l'activité gouvernementale ?

Si tous les républicains étaient comme enrégimentés dans une opinion uniforme ; s'ils étaient obligés d'être toujours d'accord non seulement sur les principes, mais sur la méthode d'application, qu'arriverait-il au cas où les prévisions du gouvernement et de la majorité seraient démenties par les faits, où leur politique serait mise en échec par les événements ?

C'est que la République elle-même supporterait les conséquences de l'erreur et toutes les responsabilités de la faute commise.

Pour nous en tenir aux faits du moment, si, contrairement à nos espérances, les affaires de l'Extrême-Orient n'avaient pas l'issue favorable sur laquelle on a compté, et en supposant que tous les républicains eussent approuvé l'expédition sans réserve, les monarchistes ne seraient-ils pas en droit de dire que seuls ils ont raison ?

Nous, la bête noire des opportunistes, nous qui avons toujours crié : casse-cou ! pourrions-nous alors dire : « Nous avons prévu ce qui s'est passé et conseillé une politique différente, qu'on eût mieux fait de suivre. »

Aussi, quel que soit le jugement que nos incorrigibles modérés puissent avoir de nous, nous continuerons à ne pas être avec eux dans les folles aventures qu'ils entreprennent au dehors ni dans les ridicules systèmes qu'ils emploient au dedans.

Jouer à ce jeu de sagesse nous attirera, comme par le passé, le titre de mauvais républicains, soit ; mais si dans un avenir prochain notre politique vient à prévaloir, nous sommes sûrs que ces mêmes prud'hommes politiques chercheront encore à se faufiler dans nos rangs ; mais alors nous ferons vigoureusement siffler sur leurs ébènes souples et dociles les lanières de notre martinet justicier.

J.-B.-A. PAGÈS.

Agissons avec énergie contre tous les ennemis de la Révolution ; exterminons sans pitié tous les conspirateurs royalistes, si nous ne voulons pas être exterminés nous-mêmes.

MARAT.

ÉTRANGER

ITALIE. — ROME. — Le docteur Schloetzer, le ministre prussien auprès du Vatican, arrivé hier, a été reçu aujourd'hui par le cardinal Jacobini, auquel il a remis une note qui contient des propositions pour la solution des questions pendantes.

Les négociations entre la Prusse et le Vatican seront immédiatement reprises sur la base nouvelle indiquée dans la note.

A Naples, le choléra diminue un peu dans la ville, mais les environs sont toujours contaminés. Dans cette ville une crise commerciale est imminente.

La *Rassegna* déclare que le gouvernement est décidé à user de tout son droit de contrôle sur l'hôpital des cholériques projeté par le Pape. L'*Osservatore*, de son côté, fulmine contre cette prétention.

ALLEMAGNE. — BERLIN. — Le prince Roland Bonaparte, accompagné du marquis de Villeneuve et d'une suite nombreuse, est arrivé ici venant de Copenhague. On dit que le prince a l'intention de séjourner quelque temps à Berlin.

On annonce que, par suite des expériences faites aux dernières manœuvres navales, le gouvernement aurait l'intention d'augmenter les fortifications des côtes, notamment celles à l'entrée de Wilhelmshaven.

Il est également question de construire des fortresses cuirassées à l'entrée des ports, à Villau et Memel.

SUISSE. — BERNE. — Le conseil fédéral, se basant sur un ordre général qu'il a voté hier, d'après lequel tout anarchiste expulsé d'un canton de la Suisse à la suite d'un jugement, sera, à l'avenir, par ce seul fait, expulsé du territoire entier de la Suisse, a ordonné que les six anarchistes condamnés à Bale et à Liesthal devront quitter la Suisse aussitôt qu'ils auront terminé le temps d'emprisonnement auquel ils ont été condamnés.

ETATS UNIS. — NEW-YORK. — Des nouvelles reçues du Mexique annoncent que le congrès mexicain a proclamé le général Porfirio Diaz président de la République, à partir du 1^{er} décembre prochain.

EGYPTE. — On télégraphie du Caire : « Sir Evelyn Wood, général-major, mande de Wady-Halla que l'attitude de certaines tribus qui jusqu'à ce jour étaient au nombre des plus fermes soutiens du mahdi, a considérablement changé. Six des sections les plus importantes des tribus de Bishare sont disposées à apporter leur appui au khédive et trois scheiks ont déjà fait leur soumission. »

LA CRISE OUVRIÈRE

La Réunion des Folies-Bergère,

Une foule immense, trois mille personnes environ, se pressaient hier, dès neuf heures du matin, dans la coquette salle des Folies-Bergère.

Président, FARGAT;
Assesseurs, APRIN et ANDRÉ;
Secrétaire, BONNARD.

Le rapporteur donne connaissance à l'assemblée de son rapport sur les démarches faites auprès du maire et des fonds affectés au soulagement des ouvriers sans travail, ainsi que la promesse faite des travaux de chemins vicinaux pour les exécutions desquels les entrepreneurs seront tenus de n'occuper que des ouvriers lyonnais.

Le rapporteur ajoute que le maire aurait reçu une lettre, que l'on dit fantaisiste, par laquelle la chambre syndicale du groupement des tisseurs aurait repoussé l'ouverture des chantiers nationaux. Cette déclaration soulève de vives protestations et amène à la tribune le citoyen Colliard, qui, à son tour, proteste au nom de la chambre syndicale susmentionnée; il donne quelques détails précis sur les pourparlers qui ont eu lieu entre le maire et la délégation, portant sur le travail des prisons et sur la réduction des heures de travail, ainsi que sur une réduction équitable des tarifs de l'octroi.

Le citoyen Taix remercie le rapporteur des bonnes paroles exprimées et fait vigoureusement ressortir la fausseté des paroles prononcées par le maire.

Le citoyen Seigneret réplique avec véhémence les explications données à la tribune par le citoyen Boidat jeune.

Le citoyen Aprin s'étonne que l'on ne puisse rien faire pour soulager les souffrances des ouvriers sans travail, alors que l'on a voté

quatorze millions pour la construction d'une préfecture.

Divers orateurs ouvriers se succèdent à la tribune pour y exposer des idées.

Le président invite les élus présents dans la salle à vouloir bien prendre place à la tribune. M. Andrieux y fait son apparition au milieu d'un mouvement prolongé. Le député de l'Arbresle dit qu'il est là par suite d'une invitation qui lui a été faite par la commission!!!

« Je ne suis pas venu pour vous faire un discours. Je viens comme membre de la commission du budget et de la commission des 44. Il était donc de mon devoir de venir m'enquérir et répondre à la convocation. »

« Je regrette d'être seul de tous les députés du Rhône; un débat ne peut être très instructif; mais ne nous occupons pas de politique, ce n'est pas le lieu. Cependant, si j'y étais convié, je ne me soustrairais pas au débat; mais la question économique doit primer toutes les autres, et, dans la mesure du possible, discutons nos moyens. »

Une lettre du citoyen Brialou, s'excusant de ne pouvoir assister à cette réunion, parce qu'il rend aujourd'hui même compte de son mandat devant ses électeurs à Vaux-en-Velin, lettre empreinte des meilleurs sentiments envers les ouvriers sans travail, est couverte d'applaudissements frénétiques.

M. Andrieux, le député mystérieux, prend ensuite la parole. Ce grand discoureur dit qu'il n'est pas venu là pour faire un discours (Allons tant misux !)

Ce trompeur par tempérament fait alors un interminable discours sur les questions économiques, un véritable plaidoyer en faveur de sa réélection.

Nous ferons grâce à nos lecteurs de cette élocution électorale, préparée dans le silence du cabinet, devant faire sur la masse l'effet qu'il en attendait et que nos confrères ministériels s'empressent de reproduire.

L'attitude scandaleuse du maire lui sert même de prétexte pour se faire un brin de réclame, il blâme la conduite de ce magistrat impopulaire. Il hasarde même un aveu révolutionnaire.

Dix millions, dit-il, dorment dans la caisse municipale; ces dix millions devraient être affectés, cependant, à des travaux municipaux. (Rumeur générale.)

Le citoyen Deloche déclare que jusque-là aucun moyen concluant n'est venu changer la situation et que M. Andrieux n'avait aucune autorité pour venir plaider en faveur de la classe ouvrière, lui, qui en est l'ennemi juré.

Ce que le citoyen Deloche reproche au mystérieux Andrieux, nous l'avons dit nous-même dans notre numéro d'hier.

Le président propose l'ordre du jour suivant, émanant du citoyen Deloche :

L'assemblée déclare qu'elle n'accorde pas sa confiance à M. Andrieux, qui a failli à tous ses engagements de républicain et de libre-penseur.

Cette proposition est acclamée à l'unanimité.

La séance est levée à une heure et demie.

SAINT-ÉTIENNE

RÉUNION AU CIRQUE

Trois mille ouvriers sans travail avaient répondu à l'appel des chambres syndicales, qui se pressaient aux portes du Cirque, rue de la République.

La séance, qui devait s'ouvrir à deux heures, ne peut s'ouvrir réellement qu'à trois heures; des retardataires arrivent, qui prennent place sur les gradins.

Le citoyen Tardy, rapporteur des chambres syndicales, ouvre la séance, en priant l'assemblée de lui désigner un président.

Le nom du citoyen Rondet arrive premier, il est nommé.

Une légère confusion s'étant établie sur les noms de Rondet et Paulet, le citoyen Rondet fait procéder à une autre épreuve.

Définitivement, il est acclamé président.

Sont nommés assesseurs : les citoyens Valentin, et Robert.

Secrétaire : le citoyen Neyron.

Le bureau ainsi constitué, le citoyen Rondet prend la parole et s'exprime ainsi :

Citoyens ;

Nous vous avons convoqué aujourd'hui pour vous rendre compte du mandat que nous avons reçu des chambres syndicales au mois de février dernier, ainsi que pour vous déposer les conclusions du travail fait.

Premièrement, lorsque nous nous sommes présentés à la Préfecture, à l'Administration supérieure pour demander l'ouverture de chantiers municipaux destinés à occuper et nourrir la masse d'ouvriers sans travail de notre région; l'Administration nous a répondu :

« Cela concerne la municipalité même. La Préfecture nous répondit que pour quant à elle, elle s'occuperait de faire, dans la mesure du possible, le nécessaire pour la prompte exécution de quelques travaux. »

C'est ainsi que la Préfecture arriva à nous parler des égoûts de Firmigny, et du barrage de Cottatay au Chambon. (Notons que cette affaire est en instance au Conseil d'Etat depuis huit mois.)

Mais ces travaux ne s'ouvriront guère avant l'hiver; et il faut une plus prompte solution de la crise terrible qui sévit, qui fait que des milliers et des milliers d'ouvriers meurent de faim à Saint-Etienne.

Nous expliquâmes à la Préfecture, où nous avons été reçus par le secrétaire général, que pour nous, nous ne voyons qu'un remède à cette situation :

Un emprunt national, pour venir en aide à la misère des ouvriers.

On nous demanda ensuite ce que nous comptions faire; et nous avons répondu que la réunion déciderait de tout, et sur toutes les propositions qui lui seront soumises.

Nous sommes allés ensuite à la mairie. Là, le maire avait donné consigne à l'huissier de ne point recevoir les délégations ouvrières.

Nous fûmes comprendre, après plusieurs allées et venues, que la délégation n'était pas ce que le maire croyait, que cette délégation ne venait pas du Rond-Point, où il y a eu des réunions d'ouvriers sans travail; qu'au contraire, la délégation était investie au mandat régulier des chambres syndicales. Nous fûmes alors reçus dans le salon du maire.

Après lui avoir expliqué le but de notre visite, M. le maire nous répondit qu'en effet la situation était noire, et que c'était partout; que malheureusement la ville ne disposait pas de fonds. M. le maire nous dit qu'il se préparait à aller à Paris, qu'il n'en reviendrait pas les mains vides; qu'il allait demander la liberté de fabrication des armes; que 400,000 fr. seraient affectés aux travaux de la plaine de Montaud.

Nous avons répondu au maire que sur ces 400,000 fr., il en reviendrait peu aux ouvriers, attendu que les deux tiers de cette somme passeraient aux indemnités pour expropriations.

Sur d'autres projets, que la ville se propose de mettre à exécution, le maire nous a dit que l'on commencerait d'abord par employer les pères de famille habitant depuis quatre ans au moins Saint-Etienne, que pour les jeunes et les autres, il fallait qu'ils émigrent.

Citoyens, comment voulez-vous que les ouvriers émigrent. La crise est partout en France!

On dirait que le maire de Saint-Etienne, en

proposant l'émigration, a peur de payer les cercueils des meurt-de-faim!

Enfin, citoyens, au conseil général, nous n'avons guère été plus heureux. Le conseil général n'a pas voulu souscrire à l'ouverture des chantiers pour le chemin du Guiset.

Voilà, citoyens, le résumé des démarches de la délégation des chambres syndicales.

Le citoyen Tardy vient lire le rapport qu'il a rédigé au nom des chambres syndicales.

A l'unanimité, la réunion vote les conclusions du rapport des chambres syndicales.

Le citoyen Tardy propose à la réunion de nommer immédiatement une commission qui sera chargée demain lundi, à dix heures du matin, d'aller exposer à la préfecture et à la mairie, les résolutions votées aujourd'hui.

La réunion nomme par acclamation les citoyens :

JOSANCY,
NEYRON,
VALENTIN,
BLACHON,
E. MATHIEU.

Le citoyen Rondet déclare que le rapport sera envoyé en triple exécution à la préfecture, à la mairie et au gouvernement.

La séance est levée après une exhortation du citoyen Tardy, engageant les citoyens présents à verser leur obole pour les ouvriers sans travail.

Les chambres syndicales, à l'issue de la réunion, se sont réunies au siège social des tisseurs, rue Neuve, et ont procédé à la nomination de trois membres, chargés d'accompagner la commission des cinq nommée à la réunion du Cirque.

Dernière Heure

PARIS, 10 h. soir. — Le Gaulois persiste à affirmer qu'il est question de la restauration d'Ismail-Pacha en Egypte.

Le Figaro croit savoir que, dans l'entente des quatre gouvernements contre l'Angleterre, il s'agit moins de la vallée du Nil, que d'obtenir la neutralité du canal de Suez.

Le Figaro est persuadé que cette neutralité devra être obtenue, fût-ce même au prix d'une guerre.

11 h. soir. — La Justice estime que l'aventure du Tonkin nous met sous la dépendance de l'Allemagne, alors qu'il faudrait le contraire. Les conditions de notre dignité et nos espérances sont l'indépendance de l'Europe et l'indépendance de la France en Europe.

11 h. 20. — Les sous-préfets de Montluçon, Saintes et Brest, M. Massat, secrétaire général des Bouches-du-Rhône, M. Duflot, administrateur du territoire de Belfort seront nommés préfets.

Le mouvement paraîtra vendredi à l'Officiel.

Minut. — M. Blayde-Saix, capitaine au quatrième régiment du génie, à Grenoble, et classé dans l'état-major particulier, sera employé en Algérie. M. Ville, capitaine au premier génie à Versailles, sera employé au quatrième génie à Grenoble.

Le Gaulois annonce qu'une importante réunion politique aura lieu aujourd'hui dans l'Eure, chez M. Raoul Duval. M. de Broglie et ses amis politiques y assisteront.

Nous avons annoncé dernièrement le crime de Piboulet. Nous recevons aujourd'hui un télégramme qui nous annonce que trois individus, présumés auteurs de ce crime, ont été arrêtés par la gendarmerie de Thiers.

FEUILLETON DE L'AVENIR (7)

LE COUSIN DU DIABLE

Par Gontran BORYS

PROLOGUE

Lélio l'Aventurier

(Suite).

Donc, rien n'était plus dangereux que nos secrets colloques; je n'y jouais que ma vie; Etienne y risquait, de plus que moi, son honneur, sa réputation, la paix de son jeune ménage. Elle vint cependant, et je lui fis part de mon projet.

Elle l'approuva, se chargea de décider sa maîtresse; puis comme il me fallait une réponse immédiate, elle me donna rendez-vous pour le lendemain, à minuit, dans une petite rue des faubourgs. Toutefois, il fut bien convenu que cette rencontre serait la dernière.

Je te laisse à penser si la nuit me parut longue et si j'envisageai avec ennui la perspective d'une journée encore à passer dans l'attente. Heureusement, je me souvins qu'un de mes amis, noble et loyal Espa-

gnol, nommé don Cristobal, m'avait pour ce jour-là invité à dîner à sa campagne. C'était un moyen de tromper mon impatience. Vers dix heures du matin, je montai à cheval et je sortis de chez moi.

La chaleur était déjà étouffante. J'allais au pas, ayant soin de raser les maisons du côté de l'ombre, lorsque des passants tout à coup me crièrent des mots que je ne compris pas et s'enfuirent d'un air effaré. Au même instant, j'entendis un fracas de tonnerre, je ressentis à l'épaule un choc violent et un tourbillon de poussière blanche m'enveloppa comme un brouillard.

L'entablement d'un balcon venait de se détacher; la masse entière s'était écroulée sur moi; si je n'avais cotoyé la muraille d'aussi près, j'étais tué. Par un hasard providentiel, j'en fus quitte pour de légères contusions. Je poursuivis mon chemin, et, au bout de dix minutes, je ne songeais plus à cet accident.

Une fois hors de la ville, j'avais pris le galop. Cette allure, bien nourrie, m'emmena en moins d'une heure sur la propriété de don Cristobal. Comme j'atteignais sa maison, deux coups de feu éclatèrent, l'un à ma droite, l'autre à ma gauche; en même temps je vis sortir d'entre les taillis, et détailler à travers champs, deux hommes en guenilles. Je me lançai, furieux, sur leurs traces; mais je dus presque aussitôt m'ar-

rêter, mon cheval était blessé; son garrot s'inondait de sang... Quant à moi, j'étais sain et sauf, la deuxième balle s'était aplatie contre la poignée de ma rapière.

J'entrai chez don Cristobal. Les détonations avaient frappé son oreille, et il se tenait inquiet sur le perron. Il accourut à moi, les mains ouvertes. Un magnifique chien des Pyrénées bondissait autour de lui.

Nous pénétrâmes au salon et je racontai ma double mésaventure, sans y attacher plus d'importance que la chose, selon moi, n'en valait. A ma grande surprise, mon récit parut affecter don Cristobal; il me fit répéter plusieurs fois, me questionna minutieusement sur les détails, puis, me serrant la main avec force, il ouvrit la bouche comme pour me communiquer quelque avis important. Mais il se ravisa; son visage se fit grave, soucieux, distrait; il garda le silence et se prit à réfléchir.

A ce moment, un majordome apporta des rafraîchissements et m'annonça que le chirurgien du lieu se disposait à panser mon cheval. Je tenais à surveiller l'opération. Don Cristobal et moi, nous nous mîmes à la fenêtre. Quand nous revînmes à nos places, une exclamation de colère et de douleur jaillit des lèvres de mon ami.

— Pluton! s'écria-t-il, mon pauvre Pluton!... mort!... on m'a tué mon chien!

En effet, l'animal gisait inanimé sur le parquet, l'œil vitreux, les pattes raidies. Il n'y avait pas un quart d'heure que nous l'avions tourné le dos, le laissant plein de gaieté, de feu et de vie. Don Cristobal, au désespoir, cherchait vainement à s'expliquer cette mort foudroyante. Il souleva la tête de son favori et lui entrebâilla les mâchoires afin d'examiner l'intérieur de sa gueule, d'où décollait une bave sanguinolente. Soudain il devint livide et, sans parler, il me montra, sur la langue tuméfiée du chien, un fragment de biscuit que sans doute la pauvre bête n'avait pas eu le temps d'avaler; puis, il me désigna du doigt le plateau où reposaient tout à l'heure nos deux verres remplis de malaga.

Le sien était intact; le mien, vide et renversé.

Je me rappelai que j'y avais trempé un biscuit et qu'au moment de le porter à ma bouche, on était venu m'avertir de l'arrivée du chirurgien; je m'étais levé pour courir à la fenêtre. Pluton, profitant de l'occasion, avait probablement sauté sur une chaise, renversé le verre, et d'un coup de langue, happé le biscuit.

La première stupeur passée, don Cristobal traîna le chien sous une table dont il laissa retomber le tapis de manière à dissimuler le cadavre. Cela fait, il frappa sur un timbre.

CONSEIL MUNICIPAL DE LYON

— Suite —

Le citoyen Fichet demande la parole.

Je n'aurais pas pris la parole, si M. le maire, dans son long exposé sur la situation, qu'il reconnaît grave aujourd'hui, ne s'était surtout attaché à faire l'apologie de son administration. Je serai obligé, et j'en demande pardon à mes collègues, de remonter à l'ancien conseil, celui-ci n'ayant que quelques jours de date; mais l'administration étant la même, sauf deux nouveaux adjoints, j'espère que M. le maire acceptera bien la responsabilité des actes qu'il a accomplis sous l'ancien conseil.

Cela ne fait pas l'affaire des fidèles moutons du maire, qui crient et font du bruit avec leurs coupe-papier, ne sachant pas faire autre chose.

M. le maire demande au conseil de vouloir bien laisser la parole à l'orateur, afin qu'une fois pour toutes ces accusations ayant un corps puissent se produire.

Les fidèles conseillers du docteur-maire se taisent en faisant la grimace.

Le citoyen Fichet peut alors continuer, non sans que, de temps en temps, les conseillers d'enregistrement grognent. Il montre le maire promettant tout et ne tenant jamais rien. Il cite des faits palpables de l'incurie administrative et lit des extraits des procès-verbaux du conseil à l'appui de ses arguments. Il montre l'administration et sa majorité votant des sommes énormes pour les fils des bourgeois, tel que un million pour l'école de santé militaire, et ne s'occupant qu'à regret de la classe travailleuse.

Il explique que dès son arrivée au conseil il a déposé deux propositions: la première relative à l'admission des associations ouvrières aux adjudications publiques. Ce système, qui fonctionne à Paris depuis deux ans, ne put être rejeté; mais la majorité du conseil et l'administration ont fait tout leur possible pour empêcher l'application. Après l'avoir fait traîner plus de six mois avant de la voter, l'administration l'a conservée le plus longtemps possible avant de la soumettre à l'approbation prélectorale.

Vous n'avez même pas insisté auprès de l'autorité supérieure, ajoute le citoyen Fichet, car ce qu'elle avait autorisé à Paris elle ne l'aurait pas refusé à Lyon. Si ce que j'avance est faux, montrez-moi les lettres que vous avez échangées pour cela avec le ministre.

La seconde avait pour but d'empêcher la concurrence des ouvriers étrangers, le conseil la rejetait.

L'administration tient tellement peu les intérêts de la ville, que dans la séance du 12 juin 1883, je rappela à l'administration, une décision du conseil municipal datant du 15 novembre 1880, demandant à l'administration de faire le nécessaire pour le percement de la rue de Créqui et de la rue Louis-Blanc, percement qui devait détruire le monument élevé au fanatisme, que l'on nomme monument des Capucins, et l'administration, malgré une nouvelle réclamation de nos collègues des Brotteaux, n'a encore rien fait.

Les intérêts des contribuables ont été sacrifiés par cette nonchalance, car les propriétaires ont fait élever de nouvelles constructions, et la ville, qui ne voudra certainement pas laisser éternellement ces tas de pierres entravant la circulation, sera obligée de donner des indemnités bien plus fortes à l'avenir.

Le citoyen Fichet continue, malgré l'hostilité systématique du conseil, en rappelant qu'il a déposé plusieurs pétitions demandant des réductions et augmentations aux tarifs d'octroi, notamment celle des marbriers qu'il déposait à la séance du 18 septembre 1883. Il a

rappelé très souvent ces différentes propositions et pétitions à l'administration, qui promettait toujours et ne tenait pas, puisqu'on les attend encore.

Il parle des retards apportés au dépôt des dossiers de l'air comprimé et du nouveau funiculaire toujours promis et jamais tenu.

Il en arrive à la crise actuelle, qu'il était facile de prévoir depuis longtemps, et il dit qu'à la séance du 23 juin dernier, il avait signalé la crise que subissait la métallurgie et disait qu'elle irait malheureusement en s'aggravant.

Une administration prévoyante n'aurait-elle pas dû dès cette époque prendre des mesures?

Vous me demanderez ce que l'on aurait pu faire? ajoute le citoyen Fichet. Eh bien! vous auriez dû dès cette époque, faire à Paris le voyage que vous allez faire demain, signaler au ministre le danger qu'il y avait de congédier presque tous les ouvriers de l'arsenal, insister auprès du ministre des travaux publics pour qu'il use de son influence auprès des Compagnies de chemins de fer afin qu'elles conservent les ouvriers de leurs ateliers au lieu d'envoyer construire leurs machines en Autriche et en Allemagne.

Vous auriez encore pu faire des démarches auprès des grands ateliers, comme la Buire, pour que la direction ne fasse faire plutôt que cinq ou six heures à ses ouvriers par jour au lieu de vider presque complètement ses chantiers.

L'avez-vous fait tout cela? Je déclare que non; et si vous voulez me démontrer le contraire, apportez ici les documents que vous devez alors avoir tels que: dépêches, lettres, etc.

Je conclus donc que vous n'êtes pas la cause complète du chômage, car elle vient de plus haut; mais votre funeste manière d'administrer, loin de l'avoir atténuée, n'a pu que l'aggraver.

(Applaudissements répétés dans le public, mais qui s'arrêtent devant la menace que fait M. le maire, de faire évacuer la salle.)

M. le maire répond par des apostrophes, et des faux-fuyants, mais ne dément aucun des faits précis apportés par le citoyen Fichet. Il s'échappe par la tangente en disant que le nouveau mode d'adjudication permettant aux associations de soumissionner aux adjudications fonctionnerait bientôt, que les tarifs d'octroi soumis à la révision allaient l'être, et dit en prenant à témoin son adjoint-commandant que pour les marbriers cela ne ferait qu'une économie de 800 francs.

Il dit que le dossier concernant la démolition du monument des Martyrs sera incessamment soumis au conseil, mais que la dépense serait considérable.

Il se vante d'avoir beaucoup augmenté le budget de l'assistance publique, ce qui était inutile, puisque personne ne l'avait contesté. Puis il termine en demandant un vote de confiance.

MM. Blanc et Marc Guyaz demandent à ce qu'on passe à l'ordre du jour, et l'ancien rédacteur socialiste de la *Réforme*, qui collabore aujourd'hui à la feuille *Delaroche, Mengin et Co*, trouve extraordinaire que l'on s'écarte de l'ordre du jour; il proteste contre cette manière d'attaquer l'administration, et veut que l'on s'occupe spécialement des ouvriers, qu'il n'est pas allé voir dans leurs différentes réunions publiques.

On passe au vote des propositions que nous avons publiées hier, et qui sont adoptées.

A la deuxième proposition, M. Guil-

laumou propose que les citoyens chargés d'aider aux conseillers, pour la distribution, soient pris dans les chambres syndicales.

Le citoyen Fichet veut lire une demande faite par les fédérations des chambres syndicales et qui rentre justement dans cet ordre d'idées; mais le docteur autoritaire, soutenu par sa majorité servile, s'y oppose.

On tire ensuite au sort les deux délégués qui doivent accompagner le maire à Paris.

Ce sont MM. Comte et Gramusset.

La séance est ensuite levée à dix heures un quart.

MENUS PROPOS

Mac-Mahon, alors président de la République, visite l'hôpital civil de Bordeaux; il entre dans la salle des typhoïdes.

— Qu'ont-ils ces pékins là?

— La sœur en minaudant: Ils ont la fièvre typhoïde, monsieur le président.

— Le président: Faut soigner ça, scrogneugnieu, terrible c'maladie là; on en crève ou on en devient idiot, connais ça moi; j'ai passé par là nom de D....!

LE PRODUCTEUR ET L'EXPLOITEUR

*Pauvre, n'attend rien du bourgeois;
Il ne peut que nier les droits:
Selon lui, ta misère
Est chose nécessaire;
Car, sans elle, il ne pourrait
T'exploiter comme il voudrait.*

Armée Territoriale

Hier à 2 heures de l'après midi au lieu, au Palais de la Bourse, la distribution des prix du grand concours de tir de l'armée territoriale.

Dans la grande salle était dressée l'estrade d'honneur, ornée de fleurs et de drapeaux.

Le général Carteret-Trécourt, gouverneur de Lyon, présidait la séance.

M. Roman, capitaine rapporteur, donne le résultat du tir pour l'année 1884 et la distribution des prix commence.

1^{er} et 2^e prix aux différentes cibles.

Concours réservé aux élèves de la Martinière:

Prix d'honneur, M. Toquet 21 points
1^{er} prix, M. Servet 18 —

Bataillons scolaires:

Prix d'honneur, M. Vachier 22 points
1^{er} prix, M. Dessaint 18 —

SOCIÉTÉ DES TOURISTES LYONNAIS ET DE GYMNASIQUE.

A la meilleure série.

Prix d'honneur: M. Girardet, 19 points.
1^{er} prix; M. Servet, 15 points.

CARABINE FLOBERT.

A la meilleure série.

Prix d'honneur: M. Servet, 28 points.
1^{er} prix: M. Serre, 23 points.

TIR RÉDUIT

Classement aux deux meilleures séries.

Prix d'honneur: M. Gaillard, 50 points,
1^{er} prix: M. Brunon, 50 points.

CONCOURS RÉGLEMENTAIRE AU REVOLVER

Au plus haut point.

Prix d'honneur: M. Clerjon, 22 points.
1^{er} prix: M. Gerbillat, 18 points.

CONCOURS GÉNÉRAL.

Prix d'honneur: M. Pailhon, 56 points.
1^{er} prix: M. Perrier, 56 points.

CONCOURS RÉGLEMENTAIRE.

Prix d'honneur: M. Bal, 19 points.

1^{er} prix: M. Tartarin, 19 points.

Nous donnerons demain la suite des résultats obtenus.

A TRAVERS LYON

Ruptura de ban. — Auguste Bellez, exclu de l'agglomération lyonnaise a été écroué pour infraction à une interdiction de séjour.

Vagabondage. — Les gardiens de la paix en tournée de surveillance aux Charpennes, ont arrêté les nommés Joseph Archintre, cuisinier et Antoine Vittoz, manœuvre, qui étaient couchés derrière la caserne des Brotteaux; ils ont été conduits à la Permanence.

Abus de confiance. — Joseph Servonat, âgé de 38 ans, serrurier, a été arrêté pour abus de confiance d'une somme de 100 francs, commis au préjudice de M. Brun, ferblantier, demeurant rue des Tables-Claudienne, 45.

Vol. — Louis Messier, demeurant rue Mari-gnan, 16, a été surpris hier vers 10 heures du soir sur le quai de la Pêcherie, porteur d'un sac contenant à peu près 15 kilos de pommes dont il n'a pu expliquer la provenance. Il a été immédiatement conduit à la Permanence.

Accident de chasse. — François-Barthélemy Bruyas, employé de commerce, demeurant à Lyon, revenait de la chasse le fusil sous le bras, lorsque par un faux mouvement, une détonation se fit entendre; la charge du fusil venait de lui pénétrer dans l'avant-bras.

Quoique la blessure n'ait pas eu de gravité, son état a nécessité son transport à l'Hôtel-Dieu.

Vol. — Hier, à 11 heures du matin, les nommés Alexandre Pléhat, journalier, et Eugénie Dufour, demeurant rue de Bourgogne, 49, ont été arrêtés en vertu d'un mandat d'arrêt décerné par M. Fremont, juge d'instruction à Paris, le premier pour vol et la femme Dufour, pour complicité de vol et de recel.

Tapage nocturne. — Les gardiens de la paix ont conduit hier devant le commissaire de la place Bellecour les nommés Eugène Mé-tayer et François Douin, lesquels avaient provoqué un rassemblement considérable à la suite d'une scène de pugilat.

Après exhortations fournies, ils furent mis en liberté provisoire.

CHRONIQUE RÉGIONALE

SAVOIE

Chambéry. — On nous écrit de cette ville:

« La Société de Libre Pensée la *Conscience affranchie*, dans sa réunion d'hier, a décidé d'appuyer par tous les moyens possibles, auprès de la municipalité, la proposition du commandant Louis Michard, tendant à la laïcisation du personnel de l'Hôtel-Dieu.

« Elle a chargé en outre son président de transmettre à la commission chargée d'une enquête, un rapport détaillé des relations qui ont existé entre la *Conscience affranchie* et le regretté de Ponnat.

Hier matin, M. le maire de Chambéry, M. le préfet de la Savoie et les députés des autorités civiles et militaires, se sont rendus à la gare, où est arrivé M. Baillat, sous secrétaire d'Etat, par un express.

La musique l'Harmonie jouait la *Marseillaise*.

Les fêtes ont un éclat splendide.

Un valet entra.

— Ce n'est pas vous que j'appelle, c'est Tadéo, lui dit son maître.

Tadéo était ce majordome qui avait apporté le malaga et rempli nos verres.

Le valet répondit que, depuis un quart d'heure, on ne savait ce qu'était devenu Tadéo; mais qu'un paysan prétendait l'avoir vu sortir en courant de la maison et s'enfoncer dans la campagne.

Don Cristobal n'insista pas. Évidemment, il s'attendait à cette nouvelle. Il congédia le valet, marcha vers une porte latérale et siffla d'une manière particulière.

Un chien de la même espèce et de la même taille que P.uton se précipita dans la salle. Don Cristobal trempa un biscuit dans son propre verre et le lui jeta. L'animal n'en fit qu'une bouchée, puis, les yeux luisants et la queue frétilante, il sembla solliciter un autre morceau. Don Cristobal ne se fit pas prier; tous les biscuits, successivement imbibés de vin, y passèrent, et le chien continua à se porter à merveille.

De cette expérience, il résultait que mon verre seul avait été empoisonné. Pour la troisième fois, dans la même journée, je venais d'échapper à une mort presque certaine.

Don Cristobal me prit le bras et m'emmena au fond de son jardin.

— Comte, me dit-il à voix basse, vous

comprenez bien, n'est-ce pas, que si un malheur vous arrivait sous mon toit, je me serais plongé ma dague dans le cœur. Je remercie Dieu de ce qu'il nous a épargné: à vous, ce trépas obscur, à moi, cette tache déshonorante. Mais si vous m'en croyez, vous ne resterez pas une heure de plus en Espagne.

Ce qui vient d'avoir lieu m'indique à quel ennemi vous avez affaire. Un seul homme, dans Madrid, est capable de poursuivre sa vengeance avec un tel acharnement, une telle impudence et une telle puissance d'action: c'est don Diaz de Huerta...

— J'ai lieu de supposer, en effet, répondis-je, que don Diaz est mon ennemi.

— Eh bien! partez! au nom du ciel, ne rentrez pas chez vous. La mort vous y guette! Revêtez le déguisement que je vais vous fournir, et gagnez le port le plus proche; car autrement, aussi vrai que le soleil brille là-haut, vous disparaîtrez d'entre les vivants, sans que ni famille, ni amis, ni compatriote puissent retrouver vos traces.

Je rendis grâce à don Cristobal pour ses affectueux conseils, et tout en lui promettant de quitter l'Espagne avant peu, je lui avouai qu'un intérêt des plus précieux allait me forcer d'y séjourner quelques jours encore.

Il soupira, et passant la main sur son front:

— Comte, murmura-t-il, vous ne savez pas ce que c'est que cet homme! Fasse le ciel que vous ne l'appreniez pas trop tôt à vos dépens!

Il se fit seller un cheval et voulut à toute force me reconduire.

Mon retour s'accomplit sans accident; mais don Cristobal ne se sentit un peu rassuré qu'après avoir franchi avec moi le seuil de ma demeure et visité la maison de fond en comble.

— Adieu et réfléchissez! me dit, en se retirant, ce simple et franc gentilhomme. Fuyez demain plutôt que dans huit jours, aujourd'hui plutôt que demain. Et à quelle heure, en quelque circonstance que vous décidiez, souvenez-vous que vous trouverez toujours un cheval dans mes écuries, de l'or dans mes coffres, et au bout de mon bras une épée qui saura vous protéger, s'il le faut, jusqu'à la frontière.

La nuit était venue. Je changeai de costume et j'attendis fiévreusement l'heure de mon rendez-vous avec Etienne. Enfin, onze heures et demie sonnèrent. Je sortis.

Une obscurité profonde noyait les rues et quoique mon regard sondât prudemment les ténèbres, je ne vis rien qui pût me auser la moindre inquiétude. Au premier

coup de minuit, j'arrivai à l'endroit convenu. La camériste n'y était pas encore. Je m'enveloppai dans mon manteau et je patientai une heure, une heure et demie, deux heures peut-être. Enfin, une ombre tourna l'angle d'un carrefour; elle venait à moi avec une rapidité extrême... C'était Etienne.

Mais sans s'arrêter, sans me regarder, sans m'adresser un mot, elle laissa tomber un papier devant moi et passa.

Je ramassai le billet, et m'éloignai, présentant une catastrophe. Non loin de mon logis, brûlait une lampe suspendue à la niche d'une madone; à la lueur de cette lampe, je me disposais à déplier l'écrit, lorsque quatre hommes, sortis de je ne sais où, fondirent sur moi l'épée haute, et, avant que j'eusse eu le temps de dégainer, m'accommodèrent de la façon que tu as vue.

— Par Notre-Dame! grommela l'écuyer, si j'avais été là, les choses, j'en réponds, auraient pris une tout autre tournure... Mais bast! vous m'aviez caché cette malencontreuse intrigue...

— Hé pardieu! je redoutais tes éternelles remontrances.

— Enfin!... il est encore heureux que je vous aie retrouvé le lendemain... Mais dans quel état, bon Dieu! je vous crus trépassé...

(A suivre.)

ISÈRE
Grenoble. — L'école préparatoire de médecine et de pharmacie de Grenoble ouvrira ses cours lundi 3 novembre prochain.

Toussieu. — D'une note communiquée à l'Académie des sciences de Paris, relativement aux sondages exécutés dans cette commune, il résulte qu'on est arrivé sur un terrain houiller peu métamorphosé et renfermant du charbon gras.

RENGE. — Une recette des postes est créée à Renge.

AIN
BOURG. — Par arrêté de M. le ministre des finances, en date du 12 septembre courant, M. About, percepteur de Seyssel, a été élevé sur place de la 4^e classe à la 3^e.

La rentrée des élèves des écoles primaires annexées à l'école normale d'institutrices est fixée au 1^{er} octobre.

Nous profitons de cette circonstance pour rappeler aux familles qu'une école enfantine destinée aux enfants des deux sexes, de moins de 7 ans, est placée à côté de l'école primaire.

SAONE-ET-LOIRE
Chalon. — Les vendanges ont commencé le 22 dans notre côté.

Elles sont en pleine activité dans tout le pays qui s'étend de Mâcon à Villefranche. Le rendement est faible, mais la qualité est bonne.

Dans le Beaujolais, quelques crus connus se sont déjà vendus sur ceps 160 fr.; mais le cours général sera de 140 à 150 fr. la pièce de 215 litres.

COTE-D'OR
Dijon. — Le congrès des vétérinaires de France s'est ouvert hier matin à Besançon, à 9 heures, dans la grande salle Colomas, à Grandville.

La première séance a été consacrée au règlement de l'ordre du jour et à la nomination du bureau.

M. COMBET

(Suite.)

En cherchant ce moyen de venir en aide aux ouvriers sans travail, je crois avoir rempli mon mandat beaucoup mieux que ceux qui cherchent à provoquer le peuple à des manifestations inutiles, qui ne font que rendre la crise actuelle plus aiguë, et facilitent aux Allemands et aux Anglais les moyens de faire refuser les commandes à l'étranger, au grand dommage de nos ouvriers lyonnais, que dis-je des ouvriers français.

Je ne relèverai pas vos accusations anonymes, monsieur le directeur, je sais par l'histoire comment on perd un homme par la calomnie et le mensonge, comme je sais aussi que la faule, cette foule inconsciente, qu'on appelle quelquefois le peuple, trompé par des rhéteurs, applaudit à l'engorgement de ses meilleurs défenseurs.

Socrate, Jésus et Robespierre n'eurent-ils pas tous les trois la foule pour crier bravo ! à leur supplice ? L'histoire d'hier est et sera l'histoire de demain !

Dans l'espérance de l'insertion intégrale de cette lettre.

Agréer mes salutations.

LOUIS COMBET.

Conseiller municipal de Lyon, adjoint au 2^e arrondissement, 9, rue des Remparts d'Ainay.

Tribune libre

Election de la 4^e circonscription

Nous recevons d'un groupe d'électeurs de la 4^e circonscription la lettre suivante :

« A la suite de l'échec de la réunion privée du 20 septembre, où M. Chavanne, député, de-

vait rendre compte de son mandat, le comité central, par l'organe de MM. Philippe, du deuxième arrondissement, et Jarrier, du cinquième arrondissement, annonçait qu'une réunion publique aurait lieu à Vaise, le samedi 27 courant. Tous les citoyens munis de leur carte d'électeur seraient seuls admis ; la proposition fut acceptée, mais grand fut leur étonnement de ne rien voir annoncer, ni par la presse, ni par affiches.

M. Chavanne est allé tout simplement rendre compte de son mandat aux électeurs de la Suisse.

Nous nous doutions bien un peu de la mauvaise foi du comité central, mais nous n'aurions pas été étonnés devant un aussi grand nombre d'électeurs qui se trouvaient à la réunion, il se soit ainsi déjugé avec une telle désinvolture, prenant ainsi les électeurs pour des machines à voter et non pour savoir ce que font leurs mandataires.

Pour ce qui est de M. Chavanne, ce n'est pas en Suisse, mais bien auprès de ses électeurs qu'il devrait être, surtout dans ce moment de crise industrielle ; mais M. Chavanne dans son outrecuidance et dans son ignorance complète des devoirs que lui impose sa qualité d'élu préfère les douceurs du *far niente* que de s'occuper des intérêts de ceux qu'il représente.

Nous espérons qu'aux prochaines élections les électeurs sauront choisir un candidat plus sérieux.

Avis aux infirmiers réservistes des classes 1875-77.

Les infirmiers réservistes des classes 1875-77, habitant Lyon et incorporés à la 14^{me} section d'infirmiers à Lyon (qui viennent de recevoir leur ordre de départ), sont priés d'assister à une réunion privée qui aura lieu lundi 29 septembre, à 8 heures précises du soir, chez M. Vermorel, avenue de Saxe, 72.

Le livret servira de carte d'entrée.

Tous les jeunes gens désirant faire partie d'une société de chant en voie de formation, sont invités à une réunion qui aura lieu mardi 30 septembre, à 8 heures 1/4 du soir, café Lanasar, rue de l'Arbre-Sec, 34.

Ordre du jour : Formation de la société ; questions diverses.

Avis aux ouvriers en sparteris

Tous les ouvriers en sparterie de Lyon sont invités à une réunion générale privée, qui aura lieu ce soir 29 courant, à huit heures précises, chez M. Delorme, rue Jauvierie, 10.

ORDRE DU JOUR

Réponse à faire au questionnaire envoyé par la municipalité sur la situation ouvrière de la corporation.

La section de Vaise y est principalement invitée.

On trouvera des lettres à la porte.

Le Secrétaire de la Chambre syndicale, CHAMBOUVET.

Comité des Républicains Radicaux Socialistes du 4^e arrondissement

Vous êtes invité à assister à une réunion privée qui aura lieu le 29 septembre 1884, à huit heures du soir, chez M. Chapuis, boulevard de la Croix-Rousse, 159. Fermeture des portes à huit heures et demie.

ORDRE DU JOUR :

Compte rendu des frais d'élection ; Rapport de la commission ; Questions diverses.

Le secrétaire, A. BAUSSIER.

Nota. — Les citoyens qui n'auraient pas reçu de lettre sont priés de la réclamer à leur groupe.

Bal des Appréteurs réunis

La commission renouvelle à la corporation que son septième grand bal annuel aura lieu le 4 octobre, de 10 heures du soir à 5 heures du matin.

La commission n'a rien négligé pour que son bal ait le plus d'éclat possible.

Elle s'est en outre assuré le bienveillant concours de la Cécilienne sous l'habile direction de M. Poulet.

Orchestre nombreux sous la direction de M. Bagarre, doublé d'un quatuor de trompes de chasse.

Nota. — Une grande tombola sera tirée à deux heures du matin ; prix du billet : 25 c.

On peut souscrire aux adresses suivantes : au siège, comptoir de l'Étoile, rue de Sèze, 4 ; MM. Guillet, rue Vieille-Monnaie ; Bériz, place Voltaire ; comptoir Luquet, rue Moncey, 151.

La commission siège les lundi, mercredi et samedi, de huit à dix heures du soir.

Le Secrétaire, L. LIOBARD.

Bal de l'Alliance des ouvriers et ouvrières en chaussures

La corporation des ouvriers et ouvrières en chaussures est informée que des listes de souscription sont déposées chez tous les marchands crépins, marchands de machines et fournisseurs de soies à coudre, où l'on pourra souscrire jusqu'au 17 octobre.

Nous espérons que tous les ouvriers et ouvrières se feront un devoir de souscrire à notre oeuvre démocratique et viendront passer une soirée de famille au sein de l'union des travailleurs.

Tous nos invités seront reçus avec un charmant accueil et auront le plaisir d'entendre un orchestre choisi, doublé d'un quatuor de trompes de chasse, sous la direction d'un de nos plus habiles chefs d'orchestre.

Lundi 29 courant, à sept heures du soir, réunion de la commission du bal, à l'Aleazar, rue de Sèze, 34.

Le Président, Garia.

Le Secrétaire, Bernhard.

GRANDE RÉUNION PUBLIQUE A VILLEURBANNE

Section de Cusset : Lundi 29 septembre, à huit heures, café Mollard.

Les électeurs soucieux de leurs droits sont instamment priés de vouloir bien y assister.

ORDRE DU JOUR :

Le citoyen Brialou rendra compte de son mandat.

La Commission

Aux Artistes lyonnais

Les artistes de Lyon (peintres, graveurs, sculpteurs, architectes et dessinateurs), convoqués le 18 septembre 1884, ont décidé la formation d'une Société qui prendrait le titre de Société des Artistes lyonnais, sous la présidence de M. Miclail.

Les artistes qui n'y auraient pas encore adhéré sont informés que le siège social se trouve situé rue Ferrandière, 24, au premier, angle de la rue Palais-Grillet, et qu'elle se réunira tous les samedis, à l'exception du dernier samedi de chaque mois.

La première réunion aura lieu exceptionnellement lundi 29 courant, à huit heures précises du soir.

Pour le conseil d'administration : Le Secrétaire, E. Lambert.

Chambre syndicale des ouvriers menuisiers de Lyon

La commission de résistance, vu l'abaissement des salaires, rappelle à la corporation que la maison Grosland a été mise à l'index, à la date du 8 courant, par suite du refus de cette maison de payer le tarif de 1880.

Elle invite en conséquence tous les ouvriers de la corporation de s'abstenir d'aller y tra-

vailler jusqu'à ce qu'elle soit revenue à payer le tarif.

La commission invite instamment ses collègues, qui n'ont pas cru devoir quitter le travail sans cette maison, à assister à la réunion de la commission, qui aura lieu mardi 30 courant, à huit heures du soir, au siège de la chambre syndicale, rue Molière, 13, afin de chercher ensemble un terrain de conciliation.

La Commission.

LOTÉRIE TUNISIENNE

AVIS IMPORTANT

Le Comité de la Loterie Tunisienne, d'accord avec le Gouvernement du Bey, a l'honneur de porter à la connaissance du public qu'un deuxième tirage supplémentaire de Cent mille francs aura lieu le 15 Octobre prochain, et que le tirage définitif de Un million de francs, sera fixé immédiatement après ce tirage supplémentaire d'une FAÇON IRREVOCABLE ET A TRÈS COURTE ÉCHÉANCE.

Nota. — Les billets qui participeront à ce 2^e tirage supplémentaire, concourront également au tirage définitif.

A LOUER

PETITE PROPRIÉTÉ

Complètement close de murs composée de six pièces avec terrasse. Cette charmante habitation est située à la Cité. Pour les renseignements, s'adresser à M. Riva, 26, cours Lafayette, Lyon.



CIDRE nous envoyons franco la méthode détaillée pour fabriquer soi-même sans ustensiles particuliers les cidres, bières, vins de raisins secs de 6 à 15 cent. le litre. — Liqueurs, Cognac, Rhum, Kirsch, etc. 50 0/0 économie. — Écrire à M. C. BRIATTE fils et C^{ie}, négociants, à Preumont, près Rohain (Aisne). Ajouter 15 centimes pour envoi franco.

CHOCOLAT-PAYRAUD

AVIS. — Ne pas confondre le Chocolat-Payraud avec le Chocolat d'Ambrosio Valcaneras, dit ESPAGNOL, qui a été poursuivi.

Exiger sur chaque Tablette de CHOCOLAT-PAYRAUD le nom incrusté pour éviter les contrefaçons

Le Gérant, J.-B.-A. PAGES

Imprimerie Moderne, cours de la Liberté.

IMPRIMERIE MODERNE

70, Cours de la Liberté, 70

— LYON —

IMPRESSIONS COMMERCIALES et Administratives

Têtes de Lettres — Circulaires — Prix-Courants — Fiches
Lettres de faire part

Titres de Sociétés — Actions — Obligations — Chèques

Bandes imprimées, etc., etc.

LABEURS

Thèses de Médecine et de Droit

LIVRETS DE SOCIÉTÉ
TABLEAUX

Registres à Souche
Etc., etc.

JOURNAUX

Affiches, Prospectus
Factures

CARTES D'ADRESSE
& DE VISITE

Catalogues, Mandats
Etc., etc.

Spécialité d'Affiches et Bulletins pour Elections